Alexandre Maurice Blanc St Hauterive

Confrère de l'Oratoire

Entré : 1769 Sorti : 1784

Né à Aspres-les-Corps (Htes Alpes), le 14 avril 1754

Mort à Paris, le 28 juillet 1830

Comte de l'Empire

Ministre des Affaires Etrangères en 1805

Membre libre de l'Académie des Inscriptions 28 janvier 1820

chevalier de la Légion d'honneur, 12 août 1805.

chevalier de St Louis. 14 Nov. 1814.

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
Pr de l'Oratoire

Voir :

- Artaud de Montor : Vie du Comte d'Hauterive. Paris, 1839, in 8
- Les Mémoires du Temps.
- Archives du ministère des affaires étrangères.
- Documents particuliers.
- Biographie moderne ou galerie historique, civile, militaire, politique, judiciaire, Paris, Eymery, 1815 t. III. p. 127
- Hoefer : Nouvelle biog. générale, Paris, Didot, 1858, t. XXIII, col 587 et suiv.
- Robinet : Dictionnaire de la Révolution et de l'Empire, t. II. p. 146.
- Michaud : Biographie des hommes vivants, t. III. p. 331.
- Pérennès : Biographie universelle, Paris, 1848, t. VI, p. 202.
- Rabbe et Boisjolin : Biographie des contemporains, Paris, 1836, t. II p. 2040.
- Arnault : Biographie nouvelle des contemporains, Paris, Babeuf, 1823, t. IX. p. 69.
- XXXX : Biographie moderne, à Leipzick, chez Paul Jacques Besson, 1806, p 387.

Quérard = La France littéraire, Paris, Didot, 1830, t. IV, p. 40.

Le Comte Alexandre Maurice Blanc d'Hauterive, conseiller d'État, garde des Archives au ministère des relations extérieures, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, né à Apres (Htes Alpes) le 14 août 1754.

— Conseils à un élève du ministère des relations extérieures. Paris, impr. royale, in 8. Imprimé par épreuves pour le seul usage du service des relations extérieures.

— Considérations générales sur la théorie de l'impôt et des dettes, formant, dans une nouvelle édition, l'introduction d'un ouvrage intitulé « Notions élémentaires d'économie politique » par le Comte d'H[xx].
Paris, Choisnier-Desplaces, 1825, in 8 de 146 pages.
C'est une addition aux Eléments d'économie politique. « de tous ses ouvrages celui-ci est, sans contredit, le plus remarquable On ne saurait trop applaudir à cette idée fondamentale, consacrée par un homme qui appartient à une classe où l'oisiveté était regardée comme un privilège héréditaire, que « la société existe par l'association des travaux et qu'elle n'existe que pour cette association »

— Eléments d'économie politique; suivis de quelques vues sur l'application des principes de cette science aux règles administratives.
Paris, Fantin etc, 1817 in 8, impr. royale.
L'auteur, ayant publié plus tard des considérations générales sur la théorie de l'impôt et des dettes, les fit placer en tête de ses Eléments, édition de 1817, auxquels on donna alors ce titre:

— Notions élémentaires d'économie politique, à l'usage des jeunes gens qui se destinent au service des administrations. Nouvelle édition augmentée d'une introduction contenant des considérations par M. le Comte d'H[xx], Paris, Choisnier-Desplaces 1825, in 8.
Les exemplaires joints aux Eléments sont paginés en chiffres romains, tandis que ceux qui ont été tirés à part, le sont en chiffres arabes.

— de l'état de la France à la fin de l'an VIII. Paris, Henrichs, brumaire an IX (octobre 1800) in 8.
— Nouvelle édition, Paris, Henrichs oct. 1800 in 8.
Cet ouvrage a placé son auteur de plein saut au premier rang des écrivains et des diplomates.

— Faits, calculs et observations sur la dépense d'une des grandes administrations de l'État à toutes les époques depuis Louis XIV et inclusivement jusqu'en 1825, suivis d'un appendice sur la progression des dépenses dans la succession des temps et de tableaux du prix des principaux objets de consommation à la fin du 17e siècle
Paris, Lachevardière, 1828, in 8 de 168 pages.
L'administration désignée est le ministère des affaires étrangères.

— Méthode pour se former en peu de temps à une prononciation facile et correcte des langues étrangères. Extrait d'un ouvrage inédit sur l'étude des langues, par M. le Comte d'H[xx]
Paris, Fillœul, 1827, in 8 de 24 pages.

— Observations sur le manifeste du roi d'Angleterre. Paris, an XI, (1803), in 8 de 52 pages.

— Résultat de la politique de l'Angleterre dans ces dernières années, Paris, an XI, 1803, in 8 de 66 pages.
Le Comte d'Hauterive, dit la Biog. des Contemporains, a travaillé à quelques ouvrages élémentaires pour les jeunes gens qui veulent embrasser la carrière diplomatique.
Dans le « Tableau historique, géographique et politique de la Moldavie et de la Valachie de W. Withrisson, on trouve le chapitre II d'un ouvrage inédit de M. le Comte d'Hauterive, contenant des renseignements nouveaux et curieux sur quelques usages des habitants de la Moldavie et sur l'idiome moldave, 1822.
Barbier (dernière édition Dict. des anonymes) attribue au comte d'H, sans fondement, à ce qu'il paraît, un petit écrit intitulé:

— Dialogue entre M. de Thomasy, grand maître de Malte et Georges de Brunswick, Paris, 1803, in 8 de 19 p.

2067 **D'HAUTERIVE** (Cte), **célèbre diplomate, ami et parfois adversaire de Talleyrand, haut coté par Napoléon.** Volumes in-8, br.

I. — Quelques conseils à un jeune voyageur. **Imp. royale,** 1826, 93 pp. 150 fr.

I. — Quelques conseils à un jeune voyageur. **Imp. royale,** 1826, 93 pp. 150 fr.

Nota (sur le titre) : Ce travail n'est imprimé que par épreuve et n'est pas destiné au public. Les jeunes gens, pour qui il a été fait, sont priés de s'en réserver l'usage, et surtout de ne pas le communiquer aux personnes étrangères au service.

II. — Conseils à des surnuméraires. **Imp. roy.,** 1826, 98 pp. 150 fr.

En « Nota », sur le titre, les mêmes recommandations que ci-dessus.

6 Conf Alexandre Maurice Blanc d'Autherive

M.M. 617 p. 130 verso

Le Conf. Alexandre Maurice Blanc d'autherive, laïc, 15 ans 1/2, natif d'Aspres-lès-Corps (Htes Alpes), diocèse de Gap, fils de M. Joachim Blanc seigneur d'Autherive et de D. Marie Blanc, ayant fait ses humanités en particulier, entré à Paris le 25 oct 1769, admis le 6 Nov. 1769
Payera 300th de pension

Donc né en avril 1754

M.M. 613 page 94, N 380

Alexandre Maurice Blanc d'Auterive, né à Aspres, diocèse de Gap en 1754 reçu le 10 ~~avril~~ Nov. 1769, tonsuré. Il se dit du diocèse de Grenoble

1770	Montmorency				
1771	Vendôme	6	1781	Tours	Rhéto
1772	"	5	1782	"	"
1773	Provins	4	1783	"	philos.
1774	"	3			
1775	Montbrison	Philos			
1776	"	"			Sorti
1777	Riom	"			
1778	"	"			
1779	Tours	la 2e			
1780	"	la Rhéto			

publier.

50809 **HAUTERIVE** (Alexandre-Maurice **Blanc de Lanautte**, comte d'), diplomate sous le Ier Empire, né à Aspres en 1754. — Lettre aut. signée à son compatriote l'adjudant-général Agnel. *Paris*, 6 thermidor an IV, 1 p. in-4. 25 fr.

Catalogue Henri Saffroy
15 rue Guénégaud
N° 125 - 1943

Ajaccio, 21 février 1907.

Monsieur,

Permettez-moi d'offrir aux Archives de Juilly les deux documents ci-joints que j'ai retrouvés dans les papiers du Comte d'Hautefeuille, mon arrière-grand-père, ancien oratorien.

Son fils, mon grand-père, a aussi été élève de Juilly en 1812, exactement de 1810 à 1814; (1) puis, à

(1) sous le nom de Blanc de la Naute

une époque plus récente, vers 1850, son neveu Auguste a également été à Juilly. Mon grand père a été l'un des fondateurs de l'association des anciens élèves dont il présida le comité pendant les deux premières années.

J'espère donc que l'offre faite par son petit-fils de ces deux pièces intéressant le collège de Juilly sera agréée par l'administration actuelle.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

J. Mauléon

LIEUTENANT-COLONEL D'HAUTERIVE

163e RÉGIMENT D'INFANTERIE

AJACCIO

MM. 612 , **page** , **N°** 1986 de ma copie

Le Confrère Alexandre Maurice Blanc d'Hautcrive, laïc

Né à Aspres, dioc Gap, 15 ans

Fils de Joachim Blanc d'Hautcrive, seigneur d'Hautcrive et Marie Blanc

Humanités en particulier

Entré à Paris le 25 oct , vêtu le 10 Nov. 1769

Pension :

MM. 614 , **page** 114 , **N°** 761

Le confrère Maurice Blanc d'Autherive, laïc

Né à Aspres-les-corps, diocèse de Gap, 15 ans 1/2

Fils de Joachim Blanc, Seigneur d'Autherive, et de Dame Marie Blanc.

Humanités en particulier

Entré à Paris le 25 octobre, vêtu le 6 Novembre 1769

Pension : Il payera 300# pour sa pension

M. 228 B

Alexandre Maurice Blanc d'Autherive, laïc, 15 ans 1/2

d'Aspres Lescorp dioc-Gap

25 oct. 1769 entré

400# pension

EXTERNAT DES TUILERIES

Il y eut à l'Oratoire :

Jacques Morel d'Hauterive
né à Belley
Entré en 1772
Sorti le 29 mars 1777.
T.S.V.P.

Hauterive - Blanc - la - Naute

(Alexandre - Maurice comte d')

conseiller d'Etat, garde des archives des affaires étrangères, officier de la Légion d'honneur, chevalier de St Louis, etc.

Né en 1754, il entra après avoir fini ses études, dans la Congrégation de l'Oratoire et fut l'un des littérateurs que M. de Choiseul-Gouffier, ambassadeur à Constantinople emmena avec lui en 1784. Devenu consul de France à New-York, en 1792, il fut destitué l'année suivante par les révolutionnaires, se tint à l'écart pendant la terreur, vécut quelque temps loin des affaires, et accepta la place de chef de division aux affaires étrangères en 1799. Ses connaissances en cette partie, développées en un ouvrage politique, intitulé : De l'état de la France à la fin de l'an 8, le firent regarder, avec raison, comme l'un des plus habiles diplomates de nos jours, et le firent appeler au conseil d'Etat; il fut aussi chargé du portefeuille des ministère des affaires étrangères, lors du voyage de M. de Talleyrand en Allemagne, à la fin de 1805. Le Département des Hautes Alpes l'avait proposé en 1806, comme candidat au sénat, et il avait eu aussi le suffrage de Napoléon auprès du sénat, mais il n'y fut pas appelé; il en fut dédommagé par le titre de membre du conseil du sceau des titres, la présidence de la société des donataires de Westphalie, la croix d'officier de la Légion d'honneur et enfin la garde des archives des affaires étrangères. Le roi l'a confirmé dans celles de ces places encore existantes, et l'a nommé chevalier de St Louis le 14 Nov. 1814.

(Biographie moderne, ou Galerie historique, civile, militaire, politique et judiciaire

Paris Lymery 1815 t. 2 p. 127.

Il adopta son neveu qui fut en 1837 Evêque de Gap.

Mon Catalogue

Alexandre Maurice Le Blanc d'Hauterive de Grenoble
Entré à Paris en 1769

Jacques Morel D'Hauterive, de Belley, entré en 1772, prêtre 29 mars 1777
le 1 avril 1790 au collège de Salins

Hoefer : Nouvelle biographie générale, Paris, Didot, 1858, t. XXIII, col. 587 et suiv. =

Alexandre Maurice Blanc de Lanjuinais, comte d'Hauterive, célèbre diplomate français, né à Apres (Hautes Alpes) le 14 avril 1754, mort à Paris le 28 juillet 1830. Il était le 13e enfant d'une famille noble, mais fort pauvre. Il fut d'abord recueilli par un de ses oncles, curé à Grenoble, puis élevé à l'oratoire, où il resta comme professeur, sans cependant s'engager dans les ordres. Il était à Tours lorsque le duc de Choiseul, gouverneur de la province, vint visiter le collège. Le jeune Hauterive fut chargé de le complimenter et il s'en acquitta si heureusement qu'il fut invité à Chanteloup. Là il se lia avec l'abbé Barthélemy, l'abbé de Périgord (Talleyrand), Gérard de Rayneval et le duc le présenta à son parent le Comte de Choiseul-Gouffier pour être de l'ambassade de Constantinople. Il l'accompagna d'abord à Paris, où l'on remarqua beaucoup un éloge qu'il composa au sujet de la mort de l'impératrice Marie-Thérèse ; puis il le suivit dans le Levant (1784)

La France avait alors le privilège de donner un secrétaire français à l'hospodar de Moldavie. Il était logé à la cour du prince et recevait de sa table 12 plats par jour, sans qu'il cessât toutefois d'appartenir au service du roi. D'Hauterville remplit ces fonctions ; mais il occupa les loisirs qu'elles lui laissaient, à de profondes études et ses seules distractions consistèrent à correspondre avec l'abbé Barthélemy. Au bout de 9 ans, il fut, sur sa demande, rappelé à Paris. Il y épousa une femme fort riche, veuve de l'intendant de marine du Maréchais. Sa nouvelle fortune ne fut pas de longue durée. La Révolution était arrivée ; il refusa d'émigrer et resta fidèle à la maison de Mme de Choiseul. Mais à son tour le malheur l'atteignit. Il fut ruiné de fond en comble et dut solliciter un nouvel emploi. Monge, malgré l'opposition de Brissot, le fit nommer consul à New-York (1792). Hauterive ne s'y maintint pas longtemps ; on l'accusa d'avoir excité ses nationaux à la révolte ; sa comptabilité même fut incriminée ; on le révoqua. Il se justifia dans un mémoire, et, en somme, ses comptes, déférés à une commission, furent déclarés irréprochables.

Réduit pour vivre à travailler de ses mains, il se fit agriculteur aux Etats-Unis. Un des anciens hôtes de Chanteloup, Talleyrand, l'y rejoignit momentanément. Enfin, lui-même quitta l'Amérique en 1798, lorsqu'il eut appris que le neveu de Barthélemy était nommé directeur. Il revint à Paris. On le recommanda à M. de Talleyrand, devenu ministre des relations extérieures. Le successeur momentané du ministre, M. de Reinhard, le mit à la tête de la 1re division de la correspondance politique (22 août 1799) 30 prairial an VII.

Le lendemain du 18 brumaire Bonaparte demanda un employé capable de rédiger un manifeste aux nations étrangères. On lui présenta d'Hauterive: il lui plut et lui expliqua aussitôt ses vues. En six semaines fut rédigé et parut l'ouvrage intitulé:

De l'état de la France à la fin de l'an VIII. Ce livre eut un immense retentissement. Le 1er consul fit dès lors de d'Hauterive un de ses travailleurs familiers. C'est en qualité de conseil intime et de secrétaire de prédilection qu'il fut mêlé à tous les grands travaux diplomatiques de cette époque. Il en fut le principal artisan (1801). A l'occasion de la paix qui se préparait, il réunit tous les documents qui devaient être présentés au Parlement anglais et de sa main sortirent toutes les notes écrites que les négociations nécessitèrent. On cite un ultimatum que le premier consul lui donna à recommencer onze fois. Il remplit en même temps l'intérim du ministère des affaires étrangères.

Son œuvre la plus considérable à cette époque fut le concordat; il en composa le premier projet et ses opinions d'oratorien lui assignèrent dans les négociations qui suivirent, la défense des libertés gallicanes. N'ayant pas à se faire pardonner d'avoir été ecclésiastique, comme l'a avancé l'historien du consulat, il prit plus résolument à cœur son rôle que Talleyrand, et l'on peut dire que ce monument a gardé toute l'empreinte de son esprit (1801).

En 1803, lorsque, à la suite du traité d'Amiens, la politique de l'Angleterre tendit à ranimer la guerre, il reprit la plume et publia successivement:

Observations en réponse au Manifeste du roi d'Angleterre. Paris, 1803.

Résultat de la politique de l'Angleterre dans ces dernières années. Paris. 1803

Il avait été également choisi pour rédiger avec le délégué des Cantons suisses, M. Reding, l'acte de médiation que la France leur proposait pour mettre fin à leurs dissensions (19 février 1803)
En récompense, et sans qu'il l'eût demandé, l'Empereur le nomma conseiller d'Etat, 24 messidor an XII (12 août 1805) et membre de la Légion d'honneur.

Pendant la campagne de 1805, d'Hauterive correspondit chaque jour avec Talleyrand qui suivait l'armée.

Traitant successivement de toutes les affaires de son département, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, il prépara un plan de réorganisation de l'Allemagne. Trois empires devaient s'y élever : la France, l'Autriche et la Prusse. Le Tyrol était réuni à l'Italie ; et comme corollaire, il conseillait l'alliance de l'Autriche. Talleyrand parut abonder dans ses idées et lui demanda un travail dans ce sens. En même temps il en demandait un autre dans le sens de l'alliance prussienne. D'Hauterive le sut et le lui reprocha vivement. Une certaine froideur s'établit dès lors entre eux. Talleyrand à cette occasion dit de lui qu'il n'était qu'un homme de lettres. Toutefois, à l'époque de la 4e coalition (1806), troublé un instant des événements qui se préparaient, il eut de nouveau recours à ses conseils. D'Hauterive apprécia la situation dans une lettre fort remarquable et qui, mise sous les yeux de l'Empereur, le fit longtemps méditer.

D'Hauterive était épuisé par le travail des 7 années qui venaient de s'écouler ; il demanda à être nommé, en remplacement de Caillard, à la direction des archives. On le lui accorda, mais à condition qu'il référerait aux ordres de l'Empereur pour traiter les grandes questions politiques (mars 1807). Il porta dans ces nouvelles fonctions son intelligence avide de travail. Chaque communication qui lui fut demandée, devint pour lui l'objet d'une note ou d'un mémoire. Il traita ainsi de toutes les questions de droit international et les archives conservent de lui plus de 200 écrits sur les sujets les plus difficiles. Il saisit l'occasion de la paix de Tilsitt pour solliciter de l'Empereur la mise en liberté de Raynoval, incarcéré sans raison. Il l'obtint en lui racontant les efforts que ce diplomate avait tentés en Espagne en 1783 pour que Gibraltar fût rendu à Charles III. Napoléon n'oublia pas l'engagement qu'il avait pris de l'adjoindre aux grandes affaires diplomatiques et au mois d'octobre 1808, au moment de l'entrevue d'Erfurt, il lui demanda un travail sur le partage éventuel de la Turquie.

En 1809, quand Champagny, successeur de Talleyrand, suivit l'armée en Allemagne, le garde des archives remplit de nouveau l'intérim. M. de Metternich était alors retenu à Paris, parce que le chargé d'affaires de France n'avait pas encore quitté les États autrichiens. D'Hauterive prit sur lui de lui faire donner ses passe-ports et il s'adressa à Fouché en lui recommandant les plus grands égards : « Rappelez-vous, lui dirait-il à ce sujet, ce qu'à Oraibive nous enseignions d'Alexandre ; il voulait bien qu'il fût permis de maltraiter les vaincus ; mais il ne souffrait pas que le parti macédonien les maltraitât. »

D'Hauterive eut également à calmer auprès du ministre des États Unis, Armstrong, l'irritation causée aux Américains par la déclaration du blocus continental ; fort excitée encore par les suggestions de Pinkney, leur ministre à Londres. Il mit à profit les relations qui s'établirent entre M. Armstrong et lui et s'inspira de l'exemple de Colbert dans la rédaction d'un projet de décret destiné à autoriser les compagnies d'assurances sur la grêle, etc, qu'il présenta au conseil d'État. Il rédigea à la même époque le plan de pacification avec l'Autriche. A la paix, l'Empereur le créa Comte.

C'était le moment des affaires de Rome. Napoléon l'appela à Fontainebleau. Il était exaspéré contre le Pape et le chargea d'exposer dans un mémoire à l'Europe : « surtout ne faites point l'homme de lettres », lui dit-il. D'Hauterive le laissa se calmer et composa une note où il montrait qu'il fallait se garder de publier un tel factum. L'Empereur le crut : c'était le conseiller le plus goûté en politique. Fouché lui-même, qui avait reçu la mission de connaître l'opinion du faubourg St Germain, à l'occasion du divorce, lui demandait son avis sur les renseignements qu'il recevait.

A l'abdication du roi Louis, il alla chercher en Hollande les archives diplomatiques pour les réunir à celles de Paris. A son retour il fut informé qu'on agitait le projet d'enlever au ministère les consulats et de les attacher à la marine. Il le combattit vivement et exposa dans un mémoire que le secret était mieux gardé par des fonctionnaires diplomatiques que par les agents d'une administration militaire ; que d'ailleurs les consuls dépendaient des ambassadeurs. On se rendit à ces raisons.

D'autre part, l'Empereur avait manifesté l'intention de supprimer les immunités diplomatiques qui protègent les ambassadeurs contre des poursuites judiciaires, et Merlin, chargé par lui de prouver que cette mesure ne blessait point les convenances nées du droit des gens, en avait trouvé cent raisons. D'Hauterive, dès qu'il l'apprit, rédigea un contre-mémoire en réponse à celui du jurisconsulte. Il fait préparer les presses de l'Imprimerie impériale, et en une nuit, tandis qu'il travaillait encore, on en tira un exemplaire qui le lendemain fut déposé sur le bureau de Napoléon au conseil d'État avec ces mots : « Pour l'Empereur seul. » Napoléon le lut et changea d'opinion en silence. Depuis il ne fut plus question de ce projet.

Vers 1812, le ministère fit entreprendre la publication des voyages de Clarke en Russie et en Tartarie. D'Hauterive en annota toute la partie scientifique. Il écrivit aussi un mémoire sur les principes de la neutralité maritime et suivit le procès d'Ouvrard.

Au milieu des occupations multiples de sa direction et du conseil d'état, il conçut encore l'idée première des iconographies grecque et romaine. Il entrait dans la pensée de l'Empereur, pour achever en quelque sorte ses conquêtes, de fixer à Paris les étrangers distingués par leur mérite. D'Hauterive lui proposa d'employer le romain Ennius Visconti, l'homme le plus versé dans l'histoire de Rome et de la Grèce, à cette grande œuvre des iconographies. Il lui en soumit le plan, le fit approuver, et l'entreprise fut confiée aux mains du grand savant ; mais d'Hauterive y resta associé, en revit toutes les épreuves, et plus tard, quand Visconti mourut, il en surveilla l'achèvement. Caffarelli était alors ministre.

Caulaincourt le remplaça en 1813. Quand ce ministre partit pour l'Allemagne, le directeur des archives remplit de

nouveau l'intérim. Il le garda tout le temps que durèrent les conférences de Manheim et à tout suite le congrès de Châtillon. Il reprit alors ses curieuses correspondances. Ce fut d'un côté avec l'Empereur, qui le consultait sur les affaires d'Espagne : il le dissuada de l'intervention ; l'engagea à renvoyer Ferdinand VII et lui offrit de négocier son départ. Ce fut de l'autre avec le ministre : prévoyant l'invasion prochaine, il lui annonça qu'il allait faire placer dans un lieu secret les archives, demander au ministre du trésor tout l'argent dont il pourrait disposer afin d'assurer les services du ministère, et que le jour où Paris serait pris, il s'y déclarerait son correspondant et comme tel attaché à un ambassadeur que protège le droit des gens. Il le supplia de faire la paix à tout prix. « Ce n'est pas le succès qui honore les hommes, lui écrivait-il ; mais l'effort qu'ils font pour l'obtenir. »

A la chute de l'empire, son rôle s'effaça momentanément. Une seule occupation l'absorba, ce furent les archives. Il restitua à la Hollande celles qu'on lui avait enlevées, et demanda un congé. Tout à coup, au fond du Dauphiné, il apprend que les anglais, à la faveur de l'invasion, ont installé dans ses bureaux douze copistes, qui s'emparent de tout. Il accourt et les chasse ; puis il va trouver M. de Jaucourt, alors ministre, et lui expose ce qui se passe. M. de Jaucourt le met en présence de Wellington. Le général lui déclare qu'on cherche des documents relatifs à l'histoire des Stuarts : l'Angleterre poursuivait depuis près d'un siècle la pensée d'ouvrir les archives de la diplomatie française ; elle avait fait en ce genre plusieurs tentatives. D'Hauterive résista, négocia et sut préparer la fin de cette autre invasion. Il consentit enfin à communiquer quelques pièces ; mais il stipula qu'il les choisirait lui-même. Les Cent jours arrivèrent ; il refusa de s'associer aux manifestations libérales du conseil d'Etat et demeura, sous M. de Caulaincourt, ministre de nouveau, dans son poste de garde des archives.

A la seconde invasion, d'Hauterive était résolu à se retirer. Mais le Duc de Richelieu, en entrant au ministère, le pria instamment de rester et pour l'y décider, il le remit au travail. D'Hauterive fut dès lors dans la confidence de l'abaissement qu'on préparait à son pays. Il existe, copiée de sa main, aux Archives une carte que lui fit passer le duc de Richelieu et sur laquelle Strasbourg, Metz, le Rhin ne faisaient plus partie du royaume. De concert avec lui, il entreprit de reconquérir le territoire de la vieille monarchie. Dans les protocoles on affectait de ne pas donner à la France le rang de grande puissance. Il s'indigna, stimula le zèle de son ministre et réparation fut faite. Jamais il n'eut à déployer plus d'activité. D'une part il fut chargé de rédiger pour les chambres législatives le discours sur le traité de paix, et en même temps, au conseil d'Etat, où le gouvernement l'avait maintenu, il prépara le travail qui devait servir de base à la réorganisation de ce grand corps d'après le système constitutionnel. Ce fut au milieu de ces travaux si divers, en 1817, qu'il publia ses Eléments d'économie politique. Ils avaient été composés pendant son séjour à Yassy, à une époque où cette science était à peine connue, tant certains esprits ont, en quelque sorte, l'intuition de toutes les branches des connaissances humaines.

Louis XVIII, touché de ses services, avait voulu le voir ; mais, de tous temps il s'était condamné à une retraite absolue. Il fallut user d'un subterfuge pour l'amener aux Tuileries ; et le roi fut si content de lui qu'il lui dit en le quittant : « Comte, je vous ordonne de revenir souvent. » Lorsque le Duc de Richelieu partit pour les conférences d'Aix la Chapelle (1818) l'intérim échut de droit à d'Hauterive. En même temps il reprit sa correspondance. Le territoire français fut évacué. Il profita de ses moments libres pour satisfaire son insatiable besoin de travail et d'activité.

Le 28 janvier 1820, il fut nommé membre libre de l'académie des Inscriptions. Sous le ministère de M. de Chateaubriand, il rédigea un rapport sur les pensions des agents au dedans et au dehors, remplit encore un intérim pendant le sien, écrivit un mémoire en faveur des Grecs, un autre sur le congrès de Vérone, un autre enfin sur l'envoi de M. Champollion en Egypte.

Vers cette époque il publia également un ouvrage sur la Moldavie 1821

- une théodicée (1826)
- conseils à un élève des relations extérieures. Paris, imprimerie royale.
- considérations générales sur la théorie de l'impôt
- méthode pour se former en peu de temps à une prononciation facile et correcte des langues étrangères.
- extraits d'un ouvrage inédit sur les langues, 1827.
- calculs et observations sur la dépense d'une des grandes administrations de l'Etat à toutes les époques, depuis Louis XIV jusqu'en 1825, suivis d'un appendice sur la progression des dépenses et le tableau des prix des principaux objets de consommation de la fin du 17e siècle. Paris, 1828.

Dans le tableau de la Moldavie par Wilkinson, le chapitre 2 est un fragment d'un ouvrage inédit du comte d'Hauterive.

Barbier lui attribue, mais à tort, un dialogue avec le prince de Brunswick.

En 1829, d'Hauterive envoya sa démission d'académicien libre, espérant être nommé comme membre titulaire ;

il ne le fut pas.

Il mourut à l'âge de 77 ans le 28 juillet 1830.
Il a laissé des Mémoires inédits, où se trouvent des portraits piquants, et notamment celui du prince de Talleyrand. Ce manuscrit est destiné à parer aux éventualités à naître des mémoires du noble Diplomate

P. de Gradines.

Robinet = Dictionnaire de la Révolution et de l'Empire, t. II, p. 146 =

Alexandre Maurice comte de Hauterive Blanc-la-Naute, littérateur, conseil et conseiller d'Etat, né à Aspres-les-Corps (Hautes Alpes) le 14 avril 1754, mort à Paris le 28 juillet 1830, débuta comme littérateur et accompagna, en 1784, M. de Choiseul-Gouffier, ambassadeur à Constantinople; devint consul de France à New-York en 1792, fut destitué en 1793 et se tint à l'écart pendant la durée du gouvernement révolutionnaire; puis accepta, en l'an VII, la place de chef de division aux affaires étrangères, publia un ouvrage intitulé: De l'état de la France à la fin de l'an VIII, puis fut nommé conseiller d'Etat; ensuite chargé par intérim du portefeuille des affaires étrangères à la fin de 1805, lors du voyage de M. de Talleyrand en Allemagne. Il fut nommé en 1806 par les Hautes Alpes candidat au sénat conservateur, mais sans pouvoir y siéger, devint membre du conseil du sceau des titres, puis fut fait membre de la légion d'honneur. Sous la Restauration il fut confirmé dans tous ses titres et nommé chevalier de S. Louis le 14 Nov. 1814.

Michaud = Biographie des hommes vivants. Paris, Michaud, 1817, t. III, p. 581 =

Alexandre Maurice Blanc, comte d'Hauterive, conseiller d'Etat, issu d'une famille noble du Haut Dauphiné, naquit en 1754. Entré fort jeune dans la Congrégation de l'Oratoire, il en sortit en 1783. Non M. d'Hauterive professait alors à Tours, où le voisinage de Chanteloup l'avait mis à portée de cultiver l'amitié de l'abbé Barthélemy et la bienveillance du duc de Choiseul. Ce dernier désira qu'il fut attaché à l'ambassade de M. de Choiseul-Gouffier. En 1785, M. d'Hauterive fut envoyé de Constantinople à Yassy, où, en qualité de secrétaire du hospodar, il fut chargé de défendre les intérêts du commerce français; les agences consulaires du roi n'avaient pas alors d'autre titre dans les 2 principautés de Valachie et de Moldavie. En 1787, M. d'Hauterive voulut revoir la France et il y épousa, en 1788, Mme Marchais, veuve de l'intendant de Rochefort: il avait alors le projet de se livrer loin des affaires aux douceurs d'une vie privée; mais les premiers excès de la Révolution le déterminèrent, en 1792, à quitter la France. Il obtint un consulat aux Etats-Unis; sa conduite, qui n'était pas en harmonie avec les principes du gouvernement qu'il servait, le fit

destituer en 1793. Aux premières apparences du retour de l'ordre, il revint dans sa patrie; mais, quoique atteint par le décret du 18 fructidor, il fit agréer sa rentrée et fut attaché au ministère des relations extérieures sous M. de Talleyrand.

L'ouvrage que M. d'Hauterive publia sous le titre de l'Etat de la France à la fin de l'an VIII, Paris, 1800 in 8, avait pour but le rétablissement des principes de la politique générale, trop souvent méconnus par les gouvernements révolutionnaires.

A l'époque où Bonaparte ôta à M. de Talleyrand le portefeuille des affaires étrangères, M. d'Hauterive renonça au service actif des divisions politiques et fut nommé en même temps garde des archives et conseiller d'état; il fit dès lors sa principale étude des devoirs imposés à ce dernier titre.

On a de lui des rapports sur les hospices, sur les tontines, les compagnies d'assurances, les privilèges des ambassadeurs, etc. Après la chute du gouvernement impérial en 1814, il resta au conseil d'Etat et aux archives.

Au moment de la première invasion, il avait cru devoir extraire du dépôt des archives et cacher dans les catacombes une vingtaine de caisses contenant les papiers les plus importants du service. A la seconde invasion, en 1815, il était encore plus important de cacher les papiers du gouvernement royal. Ce motif décida M. d'Hauterive à demeurer au même poste. Il fut d'abord porté par Bonaparte sur la liste du conseil d'Etat; mais, sur son refus positif de signer la déclaration du 25 mars, contre laquelle il adressa une protestation au ministre des affaires étrangères, il fut rayé de cette liste. Le roi, à son retour, l'a confirmé dans ses places et l'a attaché en qualité de conseiller d'état au comité de l'intérieur et du commerce.

M. d'Hauterive a été chargé du portefeuille des relations extérieures à différentes époques en l'absence du ministre. Il s'occupe de ces travaux relatifs à l'instruction des jeunes gens qui se destinent à la carrière diplomatique et il passe, en France et à l'étranger, pour une des plus fortes têtes du ministère auquel il appartient.

Pérennès = Biographie universelle, Paris, 1848, T. VI. p. 202 =

Alexandre Maurice Blanc d'Hauterive, conseiller d'état et directeur des archives aux affaires étrangères, officier de la légion d'honneur, chevalier de S. Louis, né dans le Dauphiné en 1754, entra fort jeune à l'Oratoire, où il demeura jusqu'en 1783 comme simple confrère et sans prendre les ordres: pendant son séjour dans cette société, il fut professeur au collège de Tours. Il s'était lié avec l'abbé Barthélemy qui le présenta à M. de Choiseul-Gouffier. Il suivit ce diplomate dans son voyage à Constantinople et fut placé un an après (1785) en qualité de secrétaire auprès de l'agent consulaire français. Il retourna en France en 1787, se maria et fut envoyé en 1792 aux Etats-Unis comme consul. Destitué en 1793, il revint dans son pays sous le Directoire et M. de Talleyrand l'attacha au ministère des relations extérieures. Il fut nommé plus tard garde des archives et conseiller d'Etat, place qu'il a conservée sous la Restauration, jusqu'à sa mort arrivée le 27 juillet 1830.

Attendu le désordre qui régnait à cette époque dans Paris, il fut enterré dans le jardin de son hôtel.

A l'époque de la première invasion des alliés en 1814, il avait eu la précaution de faire transporter dans les catacombes quelques caisses contenant les papiers de la plus grande importance pour le gouvernement.

On a de lui plusieurs écrits estimés:

— De l'état de la France à la fin de l'an VIII, ouvrage remarquable qu'il publia sous le voile de l'anonyme.

— Eléments d'économie politique, 1817.

et un grand nombre de rapports sur les tontines, les compagnies d'assurances, les hospices.

Il a laissé en mss. plusieurs autres ouvrages qui pourraient être utiles à ceux qui se destinent à parcourir la carrière diplomatique.

Plusieurs fois il fut chargé par intérim du portefeuille des affaires étrangères.

Rabbe et Boisjolin = Biographie des contemporains, Paris, 1836, T. II p. 2040 =

Alexandre Maurice Blanc d'Hauterive, conseiller d'état, officier de la légion d'honneur, chevalier de S. Louis,

naquit en 1754 en Dauphiné d'une famille noble de cette province. Il fit d'excellentes études chez les Oratoriens, se lia, dès sa première jeunesse, avec l'abbé Barthélemy qui le présenta à M. de Choiseul-Gouffier. Il accompagna ce diplomate dans son ambassade à Constantinople et fut placé un an après (1785) en qualité de secrétaire auprès de l'agent consulaire français à Jassi. Il montra dans ce poste une grande intelligence et une vive sollicitude pour les intérêts du commerce. En 1787, il revint en France, s'y maria, peu de temps après, avec la veuve de l'intendant de Rochefort, M. Marchais. La Révolution le surprit au milieu des jouissances paisibles de la vie domestique.

attaché par sa naissance et ses habitudes aux abus menacés et attaqués de toutes parts, il voulut d'abord imiter les gens de sa caste et s'expatrier ; mais aimant mieux quitter son pays en ami qu'en ennemi, il sollicita et obtint en 1792 un consulat aux Etats Unis. Destitué en 1793, il ne rentra en France qu'après le 18 fructidor par la protection de Talleyrand qui le fit placer en 1799 au ministère des relations extérieures en qualité de chef de division. Un an après le coup d'Etat de St Cloud, et l'établissement du gouvernement consulaire, il publia un livre fort remarquable intitulé :
De l'état de la France à la fin de l'an VIII. Cet ouvrage, qui le classa, de plein saut, au premier rang des écrivains et des diplomates, lui valut encore sa nomination au conseil d'Etat.

Le comte d'Hauterive, que l'on avait reconnu sous le voile de l'anonyme, y examinait :
(1 la situation politique de l'Europe avant la guerre de la Révolution.
(2 la situation relative de la France à l'égard de ses ennemis, de ses alliés et des neutres.
(3 sa situation intérieure, sa population, son industrie, ses mœurs et ses lois.

Dans la 1re partie, il s'efforçait de démontrer que les atteintes portées à l'équilibre de l'Europe dérivaient des altérations qu'avait subies le traité de Westphalie, traité fondamental, élémentaire, classique selon lui et qui eût peut-être assuré, pour une longue suite de siècles, le droit public de l'univers, si trois événements récents n'étaient venus compliquer le système général, de combinaisons inattendues, qui, d'abord imperceptibles et lentes, attaquèrent graduellement tous les rapports consacrés ou préparés par ce traité et avaient enfin brisé avec scandale tous les liens qui unissaient ces rapports et détruit les bases d'intérêt, de concorde, de contre-poids sur lesquelles ils étaient établis. Ces 3 événements étaient : (1 la formation d'un nouvel empire au N. de l'Europe – (2 l'élévation de la Prusse au rang des premières puissances ; (3 l'accroissement prodigieux du système colonial et maritime dans les 4 parties de l'univers.

Le succès que le comte d'Hauterive obtint dans les cercles politiques, pour avoir ainsi exprimé le regret que le mouvement progressif des sociétés européennes les moins avancées et la multiplication des rapports entre les peuples des deux hémisphères eussent porté un coup mortel aux arrangements que la vieille Europe avait stipulés, vers le milieu du XVII siècle, pour garantir la sécurité d'chacun par l'immobilité de tous ; ce succès suffit pour prouver combien les traditions surannées de la diplomatie étaient encore puissantes sur les hommes d'Etat du commencement de ce siècle.

Il aurait bien eu soin, il est vrai, de déclarer qu'il ne blâmait ni la participation de la Russie dans les affaires de l'Europe, ni la prépondérance de la Prusse sur le Nord de l'Allemagne, ni les progrès prodigieux que l'industrie de quelques peuples avait fait faire au commerce et à la navigation. C'est à dire qu'il n'entendait point faire un reproche de la réorganisation des rapports politiques de l'Europe aux ministres, aux princes et aux gouvernements qui avaient coopéré à ces événements et qui en avaient su tirer parti pour leur grandeur personnelle ou pour l'avantage de leurs pays ; mais il accusait hautement d'imprévoyance, d'inattention ou d'impéritie, les puissances qui n'avaient rien fait pour adapter à leur position les circonstances nouvelles que ces événements devaient faire naître et il plaçait hardiment la cause du désordre dans l'indiscernement des hommes d'état qui n'avaient pas vu que, dans un droit public préexistant, les éléments de concert, de fédération et de concours qui s'y trouvaient, donnent toujours aux états qui ont des intérêts communs à défendre et qui savent discerner ces intérêts, assez de moyens de prévenir à temps tout accroissement de puissance qui pourrait altérer l'harmonie de leurs rapports ; de telle sorte que l'homme d'état le plus habile, selon M. d'Hauterive, serait celui qui, conservant soigneusement le statu quo européen de 1650, maintiendrait la vieille et chimérique balance des états, en prévenant ou en repoussant les grandes transformations politiques qui peuvent le plus contribuer à l'amélioration de l'espèce humaine, considérée dans son ensemble.

Nous ne pouvons partager cette opinion et M. le comte d'Hauterive nous paraît avoir trop cédé aux inspirations d'une politique mesquine et d'un patriotisme étroit en subordonnant les destinées futures de l'humanité et les intérêts de la civilisation universelle à la conservation de l'équilibre entre les cabinets qui signèrent, il y a près de 200 ans, le traité de Westphalie. autant vaudrait reprocher aux barons et aux rois de France d'avoir concouru à la ruine du système féodal, en ne veillant pas d'une manière assez rigoureuse à l'exécution des clauses du traité d'Andilly qui date du commencement du VII siècle.

M. le comte d'Hauterive se recommanda, du reste, au nouveau gouvernement français en terminant son livre par une espèce d'examen apologétique de la constitution de l'an VIII : « elle n'est ni démocratique, ni monarchique, dit-il ; elle a, comme tous les » ouvrages humains, ses imperfections et ses lacunes ; mais, considérée en masse, elle offre une heureuse concordance de parties liées » entre elles sans effort et subordonnées sans contrainte ; elle marque, par des traits qui lui sont propres, les progrès que l'expérience » des malheurs de l'exagération et des écarts a fait faire parmi nous, à la science de constituer et à l'art de simplifier et de garantir les » établissements politiques. »

On ne doit pas s'étonner que Napoléon ait appelé dans ses conseils le publiciste qui avait ainsi défendu son ouvrage. Il lui confia même le portefeuille des affaires étrangères en 1805 lors du voyage du ministre Talleyrand en Allemagne.

En 1806, le département des Htes alpes le proposa pour candidat au sénat conservateur, et, malgré l'approbation donnée à ce vœu par l'Empereur, il ne fut point nommé ; mais il reçut en dédommagement le titre de membre du conseil du sceau, la présidence de la société des donataires de Westphalie, la croix d'officier de la légion d'honneur et la garde des archives des affaires étrangères.

Il fit, au conseil d'État, plusieurs rapports sur les Tontines, les compagnies d'assurances et les hospices ; s'occupa aussi des privilèges des ambassadeurs.

Lors de la 1re invasion, en 1814, il parvint à sauver une vingtaine de caisses, remplies de pièces importantes, en les cachant dans les catacombes.

Le gouvernement royal lui conserva toutes ses fonctions. En mars 1815, il rendit aux Bourbons le même service qu'il avait rendu à l'Empereur et réussit à soustraire une partie des archives en les ensevelissant de nouveau dans les souterrains de la capitale, pour les empêcher de tomber entre les mains de Napoléon.

Maintenu d'abord au conseil d'État, il en fut exclu peu de jours après pour avoir refusé de signer la fameuse déclaration de ce corps, du 25 mars 1815. La seconde restauration lui restitua tous ses emplois. Il a eu depuis, et à différentes reprises, le dépôt provisoire du portefeuille des affaires étrangères, en l'absence des ministres. Il a travaillé dit-on, à quelques ouvrages élémentaires pour les jeunes gens qui veulent embrasser la carrière diplomatique.

Mais de tous ses écrits le plus remarquable est, sans contredit, celui qu'il a publié, il y a peu d'années sous le titre de Considérations sur la théorie de l'impôt et des dettes. On ne saurait trop applaudir à cette idée fondamentale, consacrée par un homme qui appartient à une caste où l'oisiveté était regardée comme un privilège héréditaire que la société existe par l'association des travaux et qu'elle n'existe que pour cette association.

Arnault: Biographie nouvelle des contemporains. Paris, Babeuf, 1823, t. IX, p. 69 =

Alexandre Maurice Blanc, comte d'Hauterive, conseiller d'État, officier de la légion d'honneur et chevalier de St Louis, né en 1754 d'une ancienne famille du Dauphiné, entra fort jeune à l'Oratoire, où il acheva ses études. Il en sortit en 1783. Se trouvant à Tours, il eut plusieurs fois au château de Chanteloup, ce qui lui donna l'occasion de se lier avec le savant abbé Barthélemy. Celui-ci l'ayant fait connaître à M. de Choiseul-Gouffier, tout bientôt il obtint la bienveillance, il fut destiné à faire partie des littérateurs qui devaient le suivre dans son ambassade à Constantinople en 1784.

Chargé en 1785 d'une mission plus importante, il fut envoyé de Constantinople à Jassy, à l'effet d'y défendre les intérêts du commerce français sous le titre de secrétaire du Hospodar ; ce titre était celui que prenaient alors les agents consulaires de la France dans les 2 principautés de Moldavie et de Valachie.

Revenu dans sa patrie en 1787, il y épousa l'année suivante la veuve de M. Marchais, intendant de Rochefort. Il avait conçu vainement le projet de se livrer aux douceurs d'une vie tranquille ; la révolution qui éclata et dont les principes ne se trouvaient pas en harmonie avec les siens, lui firent prendre la résolution de quitter la France en 1792. Il eut assez de crédit pour obtenir un consulat aux États-Unis ; mais ses opinions ne lui permettant pas de servir avec zèle un gouvernement républicain, il fut destitué en 1793. Après le 18 fructidor, et lorsqu'il crut pouvoir compter sur le rétablissement de l'ordre, il obtint du directoire l'autorisation de rentrer en France. Il fut dès lors attaché au ministère des affaires étrangères, jusqu'à l'époque où M. de Talleyrand cessa d'en conserver le portefeuille. Renonçant à prendre part aux divisions politiques, il fut nommé garde des archives et conseiller d'État. Il a fait, en cette dernière qualité, divers rapports sur les tontines, les compagnies d'assurances et les hospices. Il s'est aussi occupé d'un travail sur les privilèges des ambassadeurs.

A la première invasion de l'ennemi, en 1814, il eut la sage précaution de faire transporter dans les catacombes une vingtaine de caisses, contenant les papiers de la plus grande importance pour le gouvernement. Comme il continua de remplir les mêmes fonctions après la restauration, lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe, il parvint encore, par le même moyen, à soustraire une partie des archives, et rendit en cette occasion un assez grand service au gouvernement royal. Ce fut sans doute la raison qui le détermina d'abord à conserver le double titre de conseiller et de garde des archives près de Napoléon. Cependant, ayant refusé de signer la déclaration du 25 mars 1815, il perdit ces 2 places. Il les recouvra après le second retour du roi, qui l'attacha, en qualité de conseiller d'état, au comité de l'intérieur et du commerce.

Plusieurs fois le portefeuille des relations extérieures lui a été confié pendant l'absence du ministre.

Il a composé, dit-on, plusieurs ouvrages encore inédits pour l'instruction des jeunes gens destinés à parcourir la carrière diplomatique. Il a publié ggs écrits estimés, entr'autres un Etat de la France à la fin de l'an VIII. Paris, 1800, in 8°. —

Robert et Cougny : Dictionnaire des Parlementaires, Paris, Bourloton, 1899.

Pierre-Louis Auguste Bruno Blanc de Lanaute, comte d'Hauterive, député de 1837 à 1848, né à Gap (Hautes Alpes) le 7 mars 1797, mort à Pau (Basses Pyrénées) le 14 X 1870, était le fils adoptif du Comte Alexandre Maurice Blanc de Lanaute d'Hauterive, en réalité son oncle.

Il entra dans la carrière diplomatique et devint en 1826 sous directeur des archives au ministère des affaires étrangères.

Elu le 4 Nov. 1837 député du 2e collège des Hautes Alpes (Gap) avec 187 voix sur 200 votants et 260 inscrits, et successivement réélu, le 2 mars 1839 par 190 voix sur 207 votants ; le 9 juillet 1842, par 78 voix sur 258 votants et 277 inscrits, contre 72 à M. Labastie et le 1 mars 1846 par 254 voix sur 265 votants et 267 inscrits contre 6 à M. de Ventavon, il siégea parmi les conservateurs et se signala seulement par ses opinions libre-échan= =gistes modérées et sa demande d'abaissement du tarif des douanes.

Chevalier de la légion d'honneur en 1825 et officier en 1835. Il a publié :

Recueil des traités de commerce et de navigation de la France avec les puissances étrangères depuis le traité de Westphalie (1834).

X : Dictionnaire biographique de tous les hommes morts et vivants ... etc, Leipzich., Paul Jaques Besson, 1806, p. 387 = d'Hauterive, chef de division au ministère des relations extérieures et depuis longtemps employé dans cette partie, s'est acquis une grande réputation par un ouvrage politique, intitulé : de l'état de la France à la fin de l'an VIII, qu'il publia en 1800 et qui eut plusieurs éditions.

M. d'Hauterive, l'un des plus habiles diplomates de nos jours, fut appelé au conseil d'Etat et chargé du portefeuille du ministère des affaires étrangères, lors du voyage de M. de Talleyrand en allemagne, à la fin de 1805.